

Défendre les atouts et la valeur ajoutée du programme LEADER : se construire des argumentaires

Une session pour quoi ?

Animateur LEADER, vous êtes quotidiennement amené à expliquer et défendre ce programme et ses principes. En cette période de recomposition territoriale et de début de programmation, vous êtes régulièrement confronté à de nouveaux élus, de nouveaux membres de comités de programmation et de nouvelles directions qui ont besoin d'être re-sensibilisés aux atouts et à la valeur ajoutée du programme

Il importe donc de se préparer en construisant méthodiquement ses arguments, pour gagner en efficacité et se donner les moyens d'emporter l'adhésion de partenaires, de décideurs, de financeurs pour porter, animer, mobiliser ou encore s'appuyer sur ce programme de développement rural. Cap Rural vous propose une session de formation afin de vous approprier une méthode d'élaboration d'argumentaires appliquée à vos questionnements et votre situation.

Une session pour qui ?

→ Vous êtes agent de développement LEADER

Au programme

Faire émerger les objections propres à LEADER et à son territoire

→ Un temps de réflexion co-construit, adapté à chaque contexte

Acquérir de la méthode / maîtriser les principes de base

- Un processus construit
- Un langage choisi
- Des postures à repérer et à adapter

Bâtir et utiliser un argumentaire

- Atelier d'écriture
- Mise en pratique

Méthode pédagogique

→ Cette session sera construite sous forme d'alternance d'apports théoriques et de mises en pratique pour outiller les participants et les mettre en situation

Qui intervient ?

- **Marine Rouchouse**, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural
- **Dominique Bernier**, chargée de mission Coopérations entre acteurs, Cap Rural

A propos

Vous vous demandez comment expliquer, par exemple que :

- LEADER n'est pas qu'un guichet mais un outil de développement
- La coopération ce n'est pas qu'une récréation mais une obligation du programme qui présente de nombreux atouts
- ...

Venez partager vos difficultés... pour repartir avec des solutions !

Cette session de formation vous permettra de déterminer les objections propres à LEADER et à vos problématiques et de co-construire un argumentaire avec lequel vous repartirez. Cet outil pourra ensuite être adapté et mobilisé tout au long de la programmation.

En pratique

- 14 février de 9h30 à 17h30 – lieu à définir
- 12 participants maximum : **inscription avant le 4 février 2017**
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Marine Rouchouse, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural, 04 72 72 49 76 / 06 77 83 12 76, europe.devrural@caprural.org